



SMICTOM LOT GARONNE BAISE

17 Avenue du 11 Novembre

47190 AIGUILLON

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

L'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

D'autre part, la loi NOTRE du 7 août 2015 crée, en article 107, de nouvelles dispositions relatives à la transparence et la responsabilité financière des collectivités locales.

Cette note répond donc à cette obligation pour le SMICTOM Lot Garonne Baïse. Elle sera, comme le compte administratif 2021, disponible sur le site internet du syndicat.

Le compte administratif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes de l'année 2021.

AR Prefecture

047-200020550-20220322-DL2022_004-BF
Reçu le 06/04/2022
Publié le 06/04/2022

A la clôture de l'exercice 2021, le compte administratif du SMICTOM LGB fait apparaître un résultat global de 1 678 844.38 € se décomposant comme suit :

Résultat de clôture de fonctionnement :	918 612.50 €
Résultat de clôture d'investissement :	760 231.88 €
Excédent global de clôture	1 678 844.38 €

Le SMICTOM LGB pratique le rattachement des charges et des produits à l'exercice.

NATURE	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
Titres émis	1 733 694.71 €	5 919 144.66 €
Mandats émis	3 054 611.32 €	5 912 982.32 €
Résultats de l'exercice	- 1 320 916.61 €	6 162.34 €
Résultat 2020 reporté	2 081 148.49 €	912 450.16 €
Affectation du résultat	150 000 €	
Résultats de clôture	760 231.88 €	918 612.50 €
	Excédent global de clôture	1 678 844.38 €

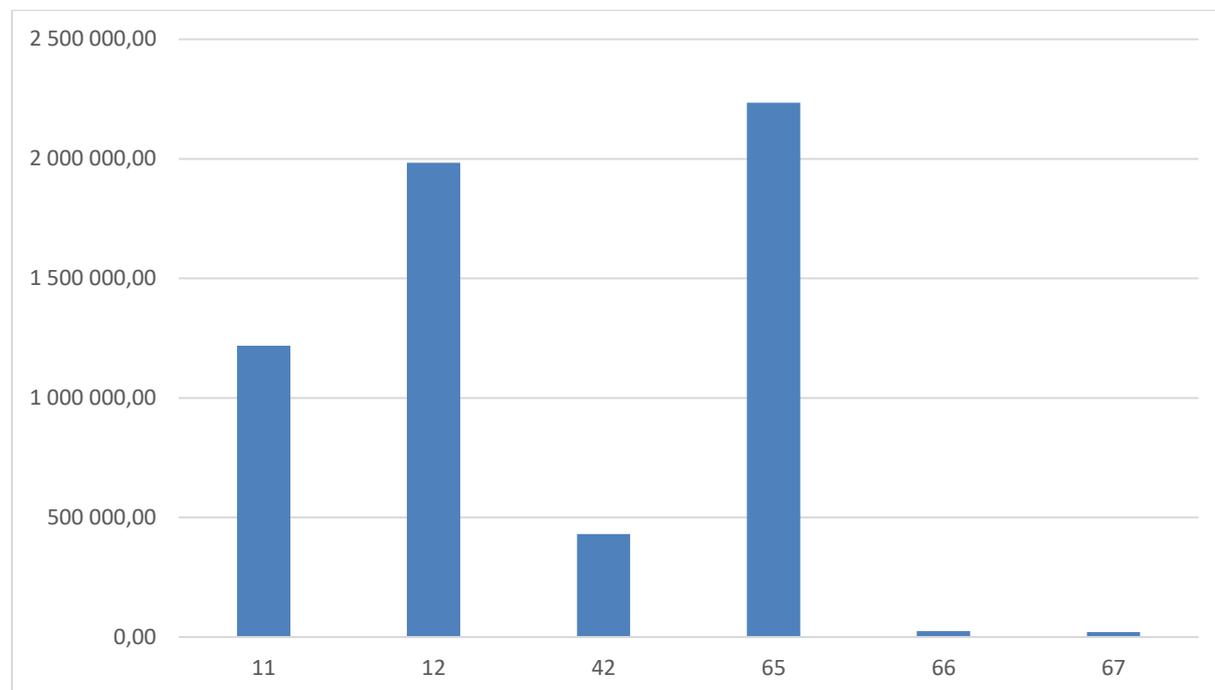
SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement

Les dépenses de la section de fonctionnement se sont élevées à 5 912 982.32 €

Elles se répartissent comme suit :

Chap.	Désignation	BP 2021	CA 2021	%
011	Charges à caractère général	1 403 560	1 218 599,66	86.82 %
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 994 000	1 983 885,26	99.49 %
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	392 300	431 155,78	109.90 %
65	Autres charges de gestion courante	2 292 000	2 234 296,20	97.48 %
66	Charges financières	28 800	24 532,78	85.18 %
67	Charges exceptionnelles	40 773	20 512,64	50.31 %
022	Dépenses imprévues	400 000		
023	Virement section investissement	20 452		
Total		6 571 885	5 912 982,32	

Dépenses de fonctionnement

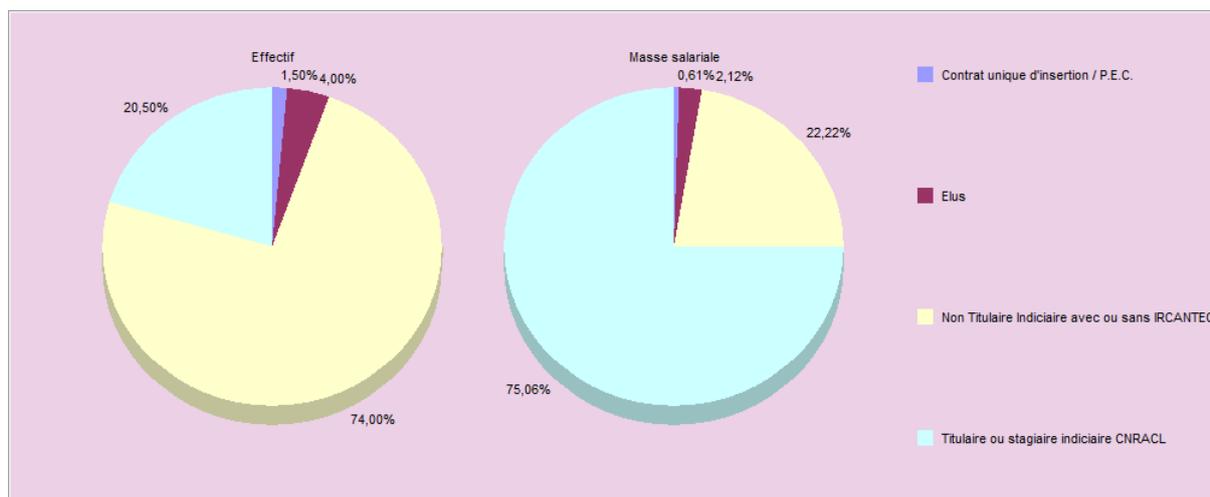
Chapitre 011

Il s'agit des dépenses à caractère général pour le fonctionnement des structures et des services : eau, électricité, téléphone, chauffage, carburants, fournitures administratives, frais d'affranchissement, réparation des véhicules, impôts, taxes, primes d'assurances, les frais de reprographie. Ce chapitre comprend également les contrats de prestations (traitement du bois, tout-venants déchetteries, déchets verts etc.).

Chapitre 012

Ce chapitre regroupe toutes les dépenses de personnel (rémunérations, charges salariales et patronales, caisse de retraite, médecine du travail, assurance des risques statutaires).

Répartition par catégorie de salariés



<i>Masse salariale</i>		
<i>Catégories</i>	<i>Montant</i>	<i>%</i>
Contrat unique d'insertion / P.E.C.	11 952,41	0,61%
Elus	41 520,54	2,12%
Non Titulaire Indiciaire avec ou sans IRCANTEC	436 091,20	22,22%
Titulaire ou stagiaire indiciaire CNRACL	1 473 019,97	75,06%
Total	1 962 584,12	100,00%

Prime de précarité des contractuels :

En 2021, comme dans le secteur privé, les agents bénéficiant de contrats courts, à savoir des CDD d'une durée inférieure ou égale à un an, touchent une prime de précarité équivalente à 10% de leur salaire brut. Cette prime concerne les contrats liés à un accroissement temporaire d'activité, à un remplacement temporaire de fonctionnaires ou d'agents contractuels, ou bien encore à une vacance temporaire d'emploi dans l'attente de recrutement d'un fonctionnaire soit pour 2021 un montant de **16 330€**.

Chapitre 65

Autres charges de gestion courante. La dépense la plus importante de ce chapitre concerne le traitement des OMR et du tout venant des déchetteries ainsi que le tri des EML dû à VALORIZON.

Chapitre 66

Intérêts de la dette, ce chapitre comprend pour l'essentiel le remboursement des intérêts de la dette ainsi que le cautionnement des garanties financières pour le site de Fauillet.

Chapitre 67

Charges exceptionnelles, ce chapitre concerne l'annulation de titres sur les exercices antérieurs.

Chapitre 042

Opérations d'ordre de transfert entre sections. Les dépenses de ce chapitre concernent les amortissements.

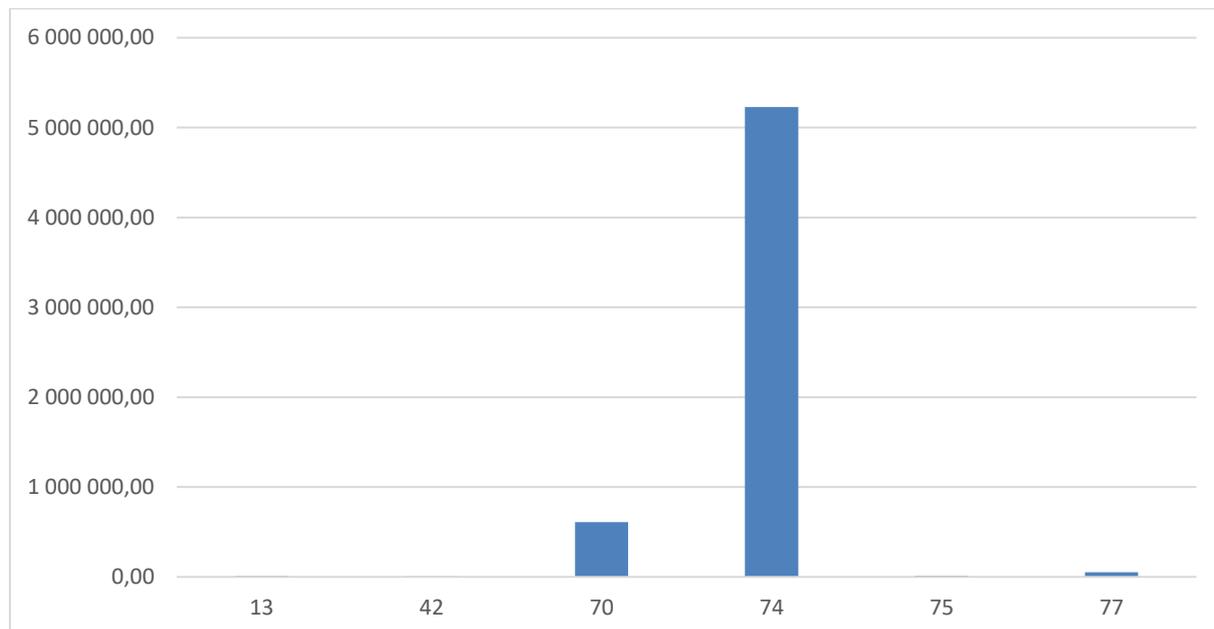
Recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement se sont élevées à **5 919 144.66 €**.

Elles se répartissent comme suit :

Chap.	Désignation	BP 2021	CA 2021	%
013	Atténuations de charges	33 000	9 692,96	29.37 %
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections		5 827,02	0,09%
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	403 600	610 880,17	151.36 %
74	Dotations, subventions et participations	5 190 335	5 229 400,05	100.75 %
75	Autres produits de gestion courante	7 300	11 572,56	158.53 %
77	Produits exceptionnels	25 200	51 771,90	205.44 %
	Total	5 659 435	5 919 144.66	

Recettes de fonctionnement



Chapitre 013 :

Il comprend notamment les remboursements de rémunérations et charges de personnel suite aux arrêts maladie et accidents de travail.

Chapitre 70 :

Il concerne les produits des services du domaine et des ventes diverses.

Les principales ressources de ce chapitre sont constituées par la facturation de la redevance spéciale, par la vente des matériaux recyclables (verre, acier, carton, alu, ferraille...).

Chapitre 74 :

Il concerne les dotations et participations.

Les participations des communautés de communes représentent la principale ressource de ce chapitre, complétée par les soutiens des Eco-organismes (CITEO, Eco TLC...).

Chapitre 75 :

Il concerne les autres produits de gestion courante ; l'essentiel des recettes de ce chapitre est constitué par l'encaissement des locations diverses.

Chapitre 77 :

Il comprend essentiellement l'enregistrement des cessions des immobilisations (conteneurs OM, composteurs, matériels divers...) ainsi que des remboursements des sinistres par les assurances et reliquats divers.

SECTION D'INVESTISSEMENT

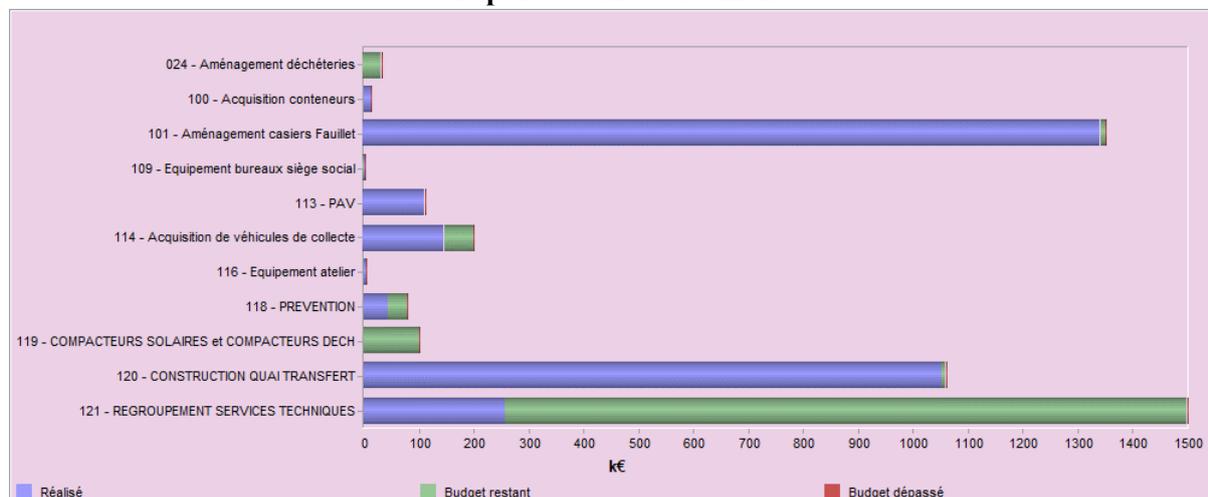
Dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement se sont élevées à : **3 054 611,32 €**

Elles se répartissent comme suit :

<i>Op</i>	<i>Désignation</i>	<i>BP 2021</i>	<i>CA 2021</i>	<i>RAR</i>
024	Aménagement déchèteries	32 000,00	0,00	
100	Acquisition conteneurs	14 000,00	13 914,00	
101	Aménagement casiers Fauillet	1 350 000,00	1 290 488,57	51 700
109	Equipement bureaux siège social	2 000,00	0,00	
113	PAV	112 500,00	75 608,24	36 100
114	Acquisition de véhicules de collecte	200 000,00	48 000,00	98 400
116	Equipement atelier	5 000,00	4 152,00	
118	Prévention	80 000,00	44 241,27	
119	Compacteur déchets	100 000,00	0,00	
120	Construction quai de transfert	1 060 000,00	1 046 236,25	8 400
121	Regroupement services techniques	1 500 000,00	194 638,42	65 100
*NI	Non individualisé	57 283,00	57 281,83	
*OF	Op. Financière	312 000,00	280 050,74	
	Total Général	4 824 783,00	3 054 611,32	259 700

Dépenses d'investissement



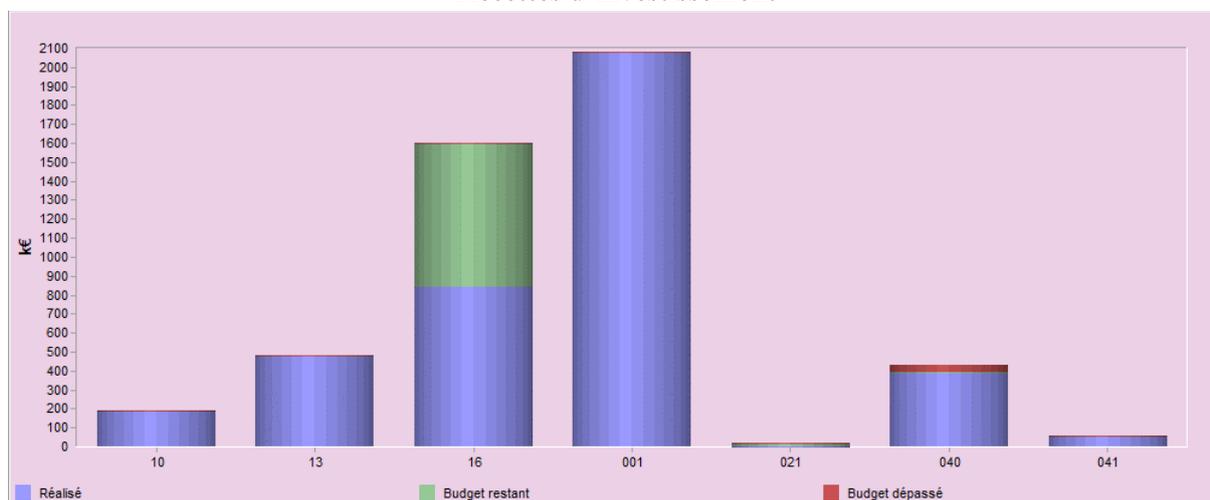
Recettes d'investissement

Les recettes d'investissement se sont élevées à **3 814 843.20 €**.

Elles se répartissent comme suit :

Chap	Désignation	PB 2021	CA 2021	RAR
10	Dotations, fonds divers et réserves	191 600,00	191 257,10	
13	Subventions d'investissement reçues	480 000,00	214 000,00	266 000,00
16	Emprunts et dettes assimilés	1 602 000,00	840 000,00	
001	Excédent d'investissement reporté	2 081 148,00	2 081 148,49	
021	Virement de la section de fonctionnement	20 452,00	0,00	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	392 300,00	431 155,78	
041	Opérations patrimoniales	57 283,00	57 281,83	
	Total Général	4 824 783,00	3 814 843,20	266 000

Recettes d'investissement



Les principales recettes ont été constituées par :

- Le FCTVA
- Les amortissements
- Les emprunts.